



**SECRETARIAT D'ÉTAT
CHARGÉ DE LA MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest

Lorient, le 27/06/2023

Division infrastructures et équipements de sécurité maritime
Subdivision des phares et balises de Lorient-Concarneau

**Le chef de la subdivision
phares et balises de Lorient-Concarneau**

à

Vos réf. : Courrier du 30 mai 2023
Affaire suivie par : Robert Schneider
robert.schneider@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 02 90 08 57 30
Courriel : spblo.diesm.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le directeur
Direction départementale des territoires
et de la mer du Morbihan
Délégation à la mer et au littoral
Service aménagement mer et littoral
1 boulevard Adolphe Pierre
56100 Lorient

À l'attention de Mme Pernet

Objet : Extension sur l'anse du Pô de la zone de mouillage et d'équipements légers sur la commune de Carnac

Par courrier du 30 mai 2023, vous sollicitez l'avis du service des Phares et Balises sur le projet d'extension sur l'anse du Pô de la ZMEL sur la commune de Carnac.

La subdivision des phares et balises de Lorient-Concarneau émet un avis favorable sur ce projet.

Le chef de la subdivision phares et balises
de Lorient – Concarneau

Signature numérique
de David LESENECHAL
david.lesenechal
Date : 2023.06.27
11:00:56 +02'00'

Copie à : Chrono – dossier RS

Direction interrégionale de la mer Nord Atlantique-Manche Ouest
Subdivision phares et balises de Lorient-Concarneau
2 boulevard Adolphe Pierre, 56100 LORIENT
Tél : 02 90 08 57 30

www.dirm.nord-atlantique-manche-ouest.developpement-durable.gouv.fr